

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Personnalités](#)

[B](#)

Bouligand Pierre

Bouligand Pierre

1886-1930

Instituteur

Directeur de l'école des garçons de Kerentrech

Conseiller général du 2e canton de Lorient de 1907 à 1930

Député du Morbihan de 1919 à 1930

Pierre Bouligand naît à Fay-de-Bretagne, dans le département de la Loire-Inférieure, le 22 novembre 1866. C'est à l'école qu'il découvre sa vocation. Il souhaite devenir instituteur et, après l'Ecole Normale, il rejoint en 1884 sa première affectation à l'école publique de Quéven. Dès le début, il est confronté à des conditions de travail difficiles car les locaux sont vétustes et les effectifs très importants car l'école primaire laïque et gratuite est obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans depuis les lois Ferry de 1881 et 1882. Il est heureux auprès des enfants et effectue son apprentissage à la satisfaction générale avant de rejoindre en 1890 la ville voisine de Lorient. et la grande école de Kerentrech. Là il découvre des conditions de travail différentes et apprend beaucoup

au contact d'instituteurs chevronnés. En 1901, il devient représentant au Conseil départemental de l'Instruction Publique. Au niveau local, il est séduit par l'engagement de Louis Nail qui est à l'époque conseiller général et maire adjoint de Lorient. Il adhère au parti radical-socialiste où il se fait remarquer pour ses qualités intellectuelles et de cœur et son engagement au service de l'enseignement laïc. Il présente sa candidature à l'élection du conseil général espérant ainsi succéder au docteur Hyacinthe Duliscouët qui souhaite se retirer.

Le conseiller général

Le 4 juillet 1907, Pierre Bouligand remporte l'élection de conseiller général ce qui marque le début de sa carrière politique. A l'assemblée départementale, il rejoint ses amis Louis Nail, Maurice Marchais et Auguste Alfred Brard. Il s'occupe du développement de l'enseignement et particulièrement de l'école laïque. Il accède rapidement à la vice-présidence du conseil général où il épaula son collègue et mai Louis Nail qui préside cette assemblée depuis 1913. C'est un grand travailleur qui poursuit sa mission d'éducateur à l'école de Kerentrech où il est nommé directeur.

Le 25 juillet 1907, il épouse à Caudan, Marie-Alexandrine Guillemot qui est aussi institutrice et directrice de l'école des filles de Kerentrech. Le 10 août 1914, elle rejoint le Comité de la guerre qui s'organise pour venir en aide aux malheureux et aux soldats blessés. La ville de Lorient est divisée en 3 quartiers, le comité du centre-ville, présidé par madame Esvelin, celui de Merville par madame Guillemant et celui de

Kerentrech par madame Nail. Marie Bouligand fait partie de ce dernier comité et en assure le secrétariat. Mais l'action première de Marie Bouligand est de s'occuper de l'Ecole professionnelle de rééducation des mutilés de la guerre installé dans la villa *La Julia* à Kerentrech. Cet établissement, sous la direction du docteur Waquet, dispense des cours d'instruction générale et un enseignement manuel.

Au lendemain de la guerre, il faut construire l'avenir. Des élections législatives sont organisées le 16 novembre 1919, elles se déroulent au scrutin de liste départemental avec représentation proportionnelle. Dans le Morbihan, trois listes sont en lice, celle de l'Union républicaine du ministre de la Justice, garde des Sceaux avec le Lorientais, Louis Nail, une liste d'Union nationale menée par le député sortant Ernest Lamy, avocat au barreau de Lorient et la liste socialiste d'Emmanuel Svob. La liste de Louis Nail remporte la majorité des sièges ce qui permet à Pierre Bouligand, son colistier, d'entrer à l'Assemblée Nationale. Il quitte alors l'école de Kerentrech. Il reste fidèle à sa profession en s'intéressant prioritairement aux questions scolaires et dévoué à sa ville en se préoccupant du développement économique.

Les élections législatives de mai 1924 et 1928

Pour ces nouvelles élections, une liste du Bloc des gauches, dirigée par par le docteur Roux, conseiller municipal radical-socialiste de Lorient, avec Emmanuel Svob, directeur du Moulin coopératif et conseiller municipal SFIO de Lorient, s'oppose à la liste d'Union républicaine de Maurice Marchais, conseiller municipal

de Vannes et député sortant où figurent les Lorientais Pierre Bouligand, député sortant, et Edouard Labes, maire de la ville. La liste d'Union républicaine obtient seulement 3 sièges sur les 8 attribués au Morbihan.

Les élections législatives de 1928 se déroulent au scrutin uninominal à deux tours ce qui implique l'élection d'un député par circonscription. Pierre Bouligand remporte l'élection le 29 avril 1928 devant André Gaultier de Kermoal et Emile Guyot. C'est un succès pour Pierre Bouligand et une importante victoire pour le parti radical-socialiste.

Pierre Bouligand décède brutalement à Paris le 28 février 1930. C'est une grande perte pour le Pays de Lorient. La levée de corps a lieu au 58 rue de Montparnasse à Paris en présence de nombreuses personnalités dont Edouard Herriot. Les obsèques de Pierre Bouligand ont lieu à l'Hôtel de ville de Lorient le 4 mars 1930 avant son inhumation au cimetière de Kerentrech. Lors de sa séance du 5 mars 1930 l'Assemblée Nationale rend hommage au député de Lorient. Louis l'Hévéder succède à Pierre Bouligand à l'Assemblée Nationale suite à de nouvelles élections.

Lors de sa séance du 31 mars 1930, les élus du conseil municipal de Lorient remarquent que la rue de Liège a un tronçon qui n'a aucun rapport avec la partie principale et qu'il n'y existe aucun commerce. Les élus décident de donner le nom de Pierre Bouligand au tronçon de la rue de Liège allant du cours de la Bôve à la rue Poissonnière. La commune de Keryado fait de même et donne le nom de Pierre Bouligand à une rue de la commune. Après la guerre et le rattachement de

Keryado à Lorient, le conseil municipal décide, le 11 juin 1949, de garder le nom de Pierre Bouligand et de l'affecter à une rue du quartier de Keryado.

[Délibération du conseil municipal du 31 mars 1830](#)

[Délibération du conseil municipal de Keryado du 10 avril 1930](#)

[Délibération du conseil municipal du 11 juin 1949](#)

Texte : Patrick Bollet, extrait de l'ouvrage "Lorient, des femmes et des hommes remarquables"